MOTION D'APPEL A LA NON PARTICIPATION A L'AUTO-EVALUATION DE LA CITE SCOLAIRE DECOUR

L'auto-évaluation des établissements n'est que la première phase d'une évaluation plus large menée par des intervenants extérieurs et dont le rapport final est remis au seul recteur.

Par delà les effets d'annonce, ces évaluations seront chronophages, inutiles au regard de nos besoins réels, et constitueront un travail supplémentaire non-rémunéré.

Mais surtout, c'est une étape de plus qui se franchit vers l'autonomisation donc la mise en concurrence des établissements mais aussi la mise sous pression des personnels.

Le cadre légal dans lequel ces évaluations sont menées permet explicitement de ne pas y participer.

C'est pourquoi, conformément à la position nationale des syndicats CGT Educ'action, SNES et SUD Education, leurs sections locales à la cité scolaire Decour refusent de contribuer à ce processus, et appellent l'ensemble des potentiels participants (collègues, parents, élèves) à les rejoindre dans ce refus.

Ces même sections renouvellent leurs demandes non entendues jusqu'à présent par le rectorat, de diminution des effectifs dans les classes, de créations d'heures de demi-groupes dans tous les enseignements de spécialités et matières de tronc commun, ainsi que de créations de postes nécessaires à ces mesures.